

5c.

Journal du Lot

5c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements	Ces prix doivent être doublés pour l'édition quotidienne.	Rédaction & Administration CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS A. COUESLANT, Directeur L. BONNET, Rédact. en chef Les annonces sont reçues au bureau du Journal.	Publicité ANNONCES (la ligne ou son espace)..... 50 cent. RECLAMES (— d' —)..... 75 cent. Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le « Journal du Lot » pour tout le département Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse
	3 mois 6 mois 1 an LOT et Départ. limitroph. 3 fr. 5 fr. 9 fr. Autres départements.... 3 fr. 50 6 fr. 11 fr.		

Par ordre du ministère et sous menace de saisie, d'abord, de suppression ensuite, nous devons, désormais, vendre le « Journal du Lot » dix centimes, ou accepter de paraître sur le format du présent numéro. (« Il faut économiser le papier », — c'est pourquoi, 5 fois par semaine, les grands quotidiens ont 4 pages !!!). — Nous nous inclinons devant la force, tout en protestant contre le décret illégal du 10 août 1917. — Nous condenserons la matière de façon à donner le plus de texte possible dans ce format exigé ! — Nos lecteurs, nous en avons la conviction, nous sauront gré d'avoir maintenu le prix de 5 cent. (Nous insérerons cet avis dans tous les numéros, pour expliquer ce format aux lecteurs nouveaux.)

Format illégalement imposé : N° 57

LA SITUATION

Les Anglais ont démontré la possibilité de la Victoire par l'offensive. Avec l'aide des Américains, l'assaut final libèrera l'humanité ! — Mais il faut de l'argent pour accroître le nombre de nos canons. En dépit des manœuvres sournoises, la campagne souscrira à l'emprunt. — Braves paysans, mettez les mauvais Français qui vous donnent des conseils perfides, en demeure de soutenir leur opinion au grand jour ; nous promettons le contradictoire.... Vous verrez, aussitôt, la fuite éperdue de ces félons et de ces traîtres !...

Les Anglais viennent de prouver que les lignes ennemies, considérées comme inviolables par les Allemands, seront franchies par les Alliés chaque fois que ces derniers le décideront.

Mais une pareille opération ne peut être entreprise, sur une vaste échelle, que le jour où des réserves considérables seront massées à l'arrière, de façon à donner, aux assaillants, la possibilité de poursuivre l'action sans que l'ennemi puisse s'arrêter sur une nouvelle ligne de tranchées.

Il reste que les troupes britanniques viennent de démontrer la possibilité de la victoire par l'offensive. Il suffit maintenant d'attendre les armées américaines qui, au printemps, seront en nombre suffisant sur le front pour permettre le succès de l'opération.

Les Allemands ne peuvent résister à la pression des troupes actuelles, comment pourraient-ils empêcher la percée définitive le jour où deux millions de soldats yankees accroîtront notre effort.

Il n'y a pas le moindre doute que l'offensive du printemps amènera le succès décisif.

Il faut donc patiemment attendre l'heure fixée pour la libération de notre territoire. A moins que.... mais ne demandons pas des miracles. S'ils se produisent, notre joie sera simplement avancée de quelques mois, voilà tout.

Il faut attendre. Mais il faut attendre en accroissant notre effort, en fondant des canons, en accumulant des millions d'obus. Cela ne s'obtient pas sans argent.

De l'argent il en faut, il en faut beaucoup, c'est un facteur indispensable de la Victoire.

Le moment est venu pour les Français

de prouver qu'ils sont des patriotes ayant conscience de leur devoir. Or, bien à tort, sans doute, on croit à l'indifférence du paysan.

Ah ! certes, si la France avait voulu la guerre, si elle avait déclenché l'atroce conflit dans une pensée coupable d'ambition démesurée, nous comprendrions l'abstention de la campagne. Alors, cette abstention serait louable.

Mais ce n'est pas le cas.

La Prusse qui vit de la guerre a ouvert les hostilités pour voler des provinces et dépouiller des Etats. Depuis quarante ans les Bandits préparaient sournoisement le crime et tout leur permettait de croire que l'agression sauvage, menée avec des moyens inconnus des nations civilisées, devait être couronnée d'un foudroyant succès.

Peu s'en est fallu que le plan ne réussit.

Seul, l'héroïsme de nos soldats a ruiné l'entreprise criminelle.

Aujourd'hui, les démocraties mondiales ont compris le danger qui menace l'univers. Les trois quarts du Monde se sont dressés contre les Barbares et l'écrasement des Huns modernes n'est plus qu'une question de temps. De cela personne ne doute. Ceux qui disent le contraire, parce qu'ils sont mus par un intérêt personnel, ou payés par l'or allemand, n'oseraient pas soutenir au grand jour leur triste opinion. C'est dans l'ombre, comme des malfaiteurs, qu'ils opèrent en essayant de semer le découragement. Des Lélines il y en a, hélas ! ailleurs qu'en Russie, mais le robuste bon sens de nos paysans saura résister aux suggestions des traîtres.

Jamais la campagne n'a connu une aussi grande prospérité qu'aujourd'hui. « De l'argent, nous disait, récemment, un brave cultivateur, nous en avons à ne savoir qu'en faire. » Le mot est authentique, nous l'affirmons.

Comme nous objections à notre interlocuteur qu'il allait avoir une excellente occasion de faire un bon placement, il nous riposta :

1° — Que ce placement n'était pas sûr.

2° — Que donner de l'argent à l'Etat c'était prolonger la guerre.

On reconnaît bien, dans ces objections, la manière infâme des défaitistes hypocrites.

Braves paysans, qui donc ose ces raisonnements stupides ? Est-ce que le fait de vous tenir ces propos dans l'ombre ne doit pas vous ouvrir les yeux ?

Quand on soutient une cause juste, on n'a pas peur de la lumière, parce qu'aux objections soulevées on sait pouvoir riposter victorieusement.

Mais précisément les mauvais Français qui opèrent, en la circonstance, n'ont pas le courage d'agir au grand jour parce qu'ils connaissent la profondeur de leur mauvaise action ; ils savent bien qu'ils mentent ; ils savent bien qu'ils trahissent votre cause, celle de leur patrie et qu'ils font uniquement les affaires de Guillaume. Pouvez-vous supposer, vraiment, que

ceux qui, — parfaitement désintéressés dans la question — vous donnent le conseil d'apporter votre argent à l'Etat, se permettraient de parler ainsi s'ils n'avaient pas la CERTITUDE qu'ils agissent en amis de la démocratie.

Examinez — une loupe n'est pas indispensable — le passé des louches personnages qui sèment, honteusement, la méfiance et celui des hommes qui parlent sans mystère. Le rapprochement vous fixera aussitôt sur la valeur des deux conseils.

L'un est droit, sincère, loyal, désintéressé.

L'autre est tortueux, fourbe, hypocrite et de nature à servir des intérêts inavouables.

Le mauvais citoyen qui vous donne des conseils funestes, vous parle discrètement, sans témoin, car il sait bien qu'il commet une mauvaise action. Demandez-lui donc, puisqu'il se prétend bien renseigné, d'accepter de discuter publiquement la question devant les habitants de votre commune. Nous nous engageons à vous fournir le contradictoire qui confondra cet imposteur.

Mais il se gardera bien d'accepter le marché... N'est-ce pas l'aveu de sa mauvaise action ?

Le placement n'est pas sûr, dites-vous ? Le crédit de la France ne vous paraît pas suffisamment assis. C'est donc que la grande République américaine est composée de cent millions d'imbéciles ! Puisque, sans compter, l'Amérique prête à la France depuis 1914, des milliards et des milliards. Pouvez-vous supposer que les Yankees seraient assez sots pour donner leur argent, s'ils n'avaient pas la certitude qu'ils seront remboursés jusqu'au dernier centime, intérêts compris ?

Et puis, si vous n'avez pas confiance dans le crédit de la France qui faites-vous de votre argent ?

Ici, nous ne restons pas dans l'hypothèse, nous rapportons de la réalité vécue. Chacun de nous a pu entendre des réflexions dans le genre des suivantes :

J'aime mieux conserver mes économies pour les employer après la guerre. Et le benêt qui tenait ce propos à un de nos amis, a enfoui, nous ne savons où, quelque dix mille francs gagnés sur la vente de son vin. Ce pauvre sot perd ainsi 550 fr. d'intérêts annuels et puis si le crédit de la France est un leurre après la guerre, que vaudront les dix morceaux de papier, précieusement cachés ?...

J'ai quelque peu d'argent à placer, dit un autre à un citadin de notre connaissance. Que me conseillez-vous ?

— L'emprunt, mon ami, l'emprunt. — Mais il paraît que ce n'est pas sûr, on m'a conseillé du chemin de fer....

Et le paysan achète du chemin de fer, excellent, sans doute, mais il diminue volontairement le revenu qu'il aurait pu avoir. Et puis, ici encore, si la France perdait tout crédit après la guerre, que vaudraient, pauvre paysan, les actions du chemin de fer ?

D'autres encore n'ont pas confiance dans l'emprunt, mais ont foi dans les caisses d'Épargne. C'est vraiment trouvé ! L'État ayant la disposition des fonds déposés ici comme là !...

D'autres, enfin... mais pourquoi insister. Seuls, peuvent suspecter le crédit de la France ; seuls, ont intérêt à le décrier — jamais devant témoin, retenez toujours ceci — ceux qui souhaitent le triomphe de l'ennemi.

Et c'est en suivant ces pernicieux conseils que vous risqueriez précisément, ô paysans naïfs, de vous ruiner en ruinant la France. Car si tout le monde agissait comme vous le faites, notre patrie devrait interrompre la lutte et l'ennemi victorieux prendrait tout chez nous, tout, y compris les économies que vous cachez sottement et que les Boches sauraient bien trouver, même en vous torturant, s'il le fallait : renseignez-vous, à ce sujet, auprès de tous nos malheureux compatriotes qui nous arrivent du nord par la Suisse !

Donc, il est stupide de croire que le placement n'est pas sûr. Rien n'est plus sûr que les prêts à l'État, car si l'État faisait faillite à ses engagements, TOUT sombrerait en France et vos achats de chemins de fer, ou autres vaudraient tout juste zéro.....

Enfin « prêter à l'État c'est prolonger la guerre, disent nos paysans, et nous voulons la fin des hostilités. »

Quelle profonde erreur. Qui donc, à la campagne, peut croire que l'Amérique, l'Angleterre, le Japon, le Brésil, la France, l'Italie, la Grèce..... les trois quarts du Monde accepteraient de traiter avec les Bandits avant que ceux-ci soient mis dans l'impossibilité de recommencer, demain, leur lutte infâme contre la Civilisation ?

Écoutez ce que disait, hier, à Paris, le colonel House, le confident et l'homme de confiance de M. Wilson :

« Notre président et notre pays voient clairement le but. La France peut avoir confiance en nous, qui n'épargnerons rien de ce dont nous pouvons disposer... C'est une inflexible détermination, parmi nous, de poursuivre la guerre jusqu'à ce que le monde soit libéré du spectre du militarisme... »

Avec ou sans le concours de l'argent de la campagne, la lutte se poursuivra jusqu'à la victoire. Si les paysans apportent leurs économies ils feront une bonne opération et la situation de la France sera améliorée parce que le gouvernement paiera des intérêts qui resteront dans le pays.

Si les paysans sont assez nigauds pour bouder contre leur ventre, la France empruntera davantage au dehors, et les grosses sommes des intérêts prendront le chemin de l'étranger. La dette de chacun de nous en sera accrue et nos impôts enfleront davantage. Voilà tout.

Le raisonnement de la campagne est donc faux. Le refus de souscrire à l'emprunt n'arrêtera pas la guerre. Au contraire, plus l'État aura d'argent plus l'armée pourra augmenter le stock des canons, des munitions ; plus fort elle pourra frapper et plus vite la guerre sera finie.

La victoire ne fait de doute pour personne, pas même pour les Allemands qui s'ingénient à obtenir une paix anticipée, afin d'éviter le désastre. Cette victoire est une simple question de temps. Il nous appartient à nous qui, à l'arrière, avons le bonheur de ne pas connaître les horreurs de l'invasion, de précipiter le dénouement en augmentant le nombre des canons. Ce faisant nous n'arrêterons pas les hostilités, nous avancerons l'heure de la paix.

Et quel sacrifice est le nôtre ! Nous touchons annuellement presque SIX francs par cent francs prêtés à l'État. En vérité, on croit rêver quand on songe qu'il est des paysans qui refusent d'encaisser des bénéfices aussi formidables.

Et puis, braves gens, vous avez vos fils dans les tranchées. C'est précisément parce que vous voudriez les en sortir que vous refusez votre souscription. Dites-vous bien que si, par impossible, et faute des sommes nécessaires nous n'avions pas assez de canons pour l'emporter, si nous devions

signer une paix bâtarde, dans dix ou quinze ans tout serait à recommencer. Vos fils, vos petits-fils reprendraient le chemin des tranchées et, cette fois, pour assister au désastre inévitable. Par votre égoïsme injustifiable vous auriez préparé la ruine et la mort de tous les êtres qui vous sont chers.

Est-ce cela que vous voulez ? Repoussez donc avec mépris les conseillers cauteux et hypocrites qui vous proposent de travailler pour l'ennemi. Dites-vous bien que la France ne peut périr puisqu'elle a, avec elle, toutes les nations civilisées intéressées au même titre que nous à la victoire. Apportez votre argent. Vous grossirez vos revenus, vous aurez fait une bonne action en même temps qu'une belle affaire et vous aurez, par surcroît, abrégé la durée de la guerre.

Où, vous aurez ABRÉGÉ la durée de l'horrible mêlée. Ceux qui vous disent le contraire mentent impudemment et, nous le répétons, nous les mettons au défi de soutenir leur abjecte campagne au grand jour.

Haut les cœurs, braves gens de la campagne, prouvez aux félons que vous êtes avant tout de bons patriotes et qu'eux vous y voyez assez clair pour que les mauvais Français ne puissent pas vous faire prendre des vessies pour des lanternes.

A. C.

Le succès des Anglais

La ligne Hindenburg a été créée totalement sur un front qui dépasse 14 kilomètres. La portion de cette ligne, qui reste acquise en entier et sur toute sa profondeur, s'étend depuis le voisinage de Mœuvres, en passant par Cantaing jusqu'à Masnières inclus.

La cavalerie anglaise

L'activité sur le front ne se dément pas un seul instant et de grandes concentrations de cavalerie s'opèrent. Des patrouilles britanniques, dit-on, ont pénétré dans Cambrai. Il est hors de doute que les Allemands ont l'intention de défendre Cambrai à tout prix.

A Berlin

Une bande de manifestants, qui comprenait plusieurs milliers de personnes parcourut les rues de Berlin, bannières en tête, en chantant « l'Internationale » et en poussant le cri de : « Paix immédiate ! Du pain ! Du pain ! ». Impuisante, la police fit appel à la troupe, qui chargea, sabre à la main, les manifestants, qui ripostèrent à coups de revolver. Il y a eu de nombreux morts et blessés des deux côtés.

Un ministre démissionnaire

M. Jonnart, ministre du blocus, a envoyé sa démission à M. Clemenceau. Cette démission serait motivée par des raisons de santé.

M. Lebrun, député de Meurthe-et-Moselle a été nommé ministre du blocus.

EN RUSSIE

Les résolutions des organisations militaires qui arrivent du front s'inspirent en ce qui concerne la situation politique actuelle d'une attitude expectante et de neutralité. Elles peuvent se résumer ainsi : pas un soldat pour l'un ou pour l'autre côté.

La fraternisation

recommence

On signale sur le front russe que la fraternisation recommence et se développe.

Les Russes au Caucase

La Transcaucasie est actuellement gouvernée par un Comité formé par les socialistes modérés.

L'armée du Caucase, qui n'a pas suspendu son activité, vient de remporter sur la Diala, aux confins de la Mésopotamie, une brillante victoire sur les Turcs. Elle leur a fait 1.800 prisonniers.

Sur le front Italien

Sur le plateau d'Asiago, l'ennemi pointant du nord vers le front mont Tondecarment Bardenocche, et del'ouest vers celui du mont Castelgomberto-Casera-Melotta-d'Avanti, a tenté, hier, l'attaque enveloppante du point principal des Melotte.

Nos contingents de la première armée ont réussi à maintenir fermement les positions et à repousser l'adversaire qui a subi des pertes très élevées, et ont capturé, en outre, huit officiers et 191 hommes de troupe.

Entre la Brenta et la Piave, l'ennemi a renouvelé l'attaque à l'aube.

Plusieurs positions ont été d'abord perdues, puis reprises par les troupes de la quatrième armée qui ont rivalisé de bravoure. A la nuit tombante, les dernières contre-attaques ont définitivement arrêté l'adversaire. Sur ce point, aussi, la journée d'hier a coûté des pertes très graves à l'ennemi.

L'effort des Italiens

L'artillerie de marine des monitors britanniques et des navires légers italiens continue à battre les lignes et les ouvrages ennemis dans la zone du littoral et du front, appuyant les troupes de l'armée et les détachements de marine qui se trouvent sur la basse Piave. Le pont préparé par l'ennemi et plusieurs bâtiments occupés par lui, ont été plusieurs fois atteints et incendiés.

La marche sur Jérusalem

Depuis quarante-huit heures des combats acharnés se livrent sur les collines de Judée, où des corps isolés de Turcs s'efforcent, mais sans grand succès, de retarder l'avance des troupes britanniques. Les progrès réalisés par celles-ci continuent d'être satisfaisants.

L'évacuation de Jérusalem

L'agence Wolff s'efforce, visiblement de préparer l'opinion publique à l'évacuation de Jérusalem. Elle reproduit, en effet, de courts extraits de journaux relatifs à cette éventualité.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 23 novembre 1917

La Chambre reprend la discussion générale du projet sur les pensions.

M. Lugol démontre l'insuffisance dans les circonstances actuelles de la loi de 1831 et expose le projet nouveau. Il cite des cas de blessés graves qui n'ont pas obtenu la réforme n° 1.

M. Abrami promet de soumettre à une nouvelle enquête médicale les cas qui lui seront signalés.

M. Lugol demanda à la Chambre de voter le projet. M. Rameil demanda qu'on attribue une pension aux femmes qui auront épousé des mutilés.

La suite de la discussion est renvoyée à mardi.

SÉNAT

Séance du 23 novembre 1917

M. Martin dépose une demande d'interpellation sur les services d'hygiène dans l'armée.

L'interpellation est fixée au 13 décembre.

Le Sénat vote le projet relatif à la prohibition de sortie des tabacs de toutes espèces, ainsi que la proposition modifiant la loi de 1913 sur les femmes en couches.

A l'occasion de l'Emprunt LES PERCEPTEURS FERONT DES TOURNÉES SPÉCIALES dans toutes les communes du Département

Ils recevront les Souscriptions :

à leur résidence, tous les jours Dimanches compris ;
dans les Mairies, les jours et heures indiqués ci-après :

ARRONDISSEMENT DE CAHORS

Arcambal. — 8 h. à 11 h., dimanche 9 décembre 1917.
Espère. — 9 h. à 12 h., dimanche 2 décembre.
Lamadeleine. — 13 h. à 16 h., dimanche 9 décembre.
Larroque-des-Arcs. — 13 h. à 16 h., jeudi 29 novembre.
Mercuès. — 14 h. à 17 h., dimanche 2 décembre.
Pradines. — 13 h. à 16 h., jeudi 13 décembre.
Trespoux-Rassiels. — 12 h. à 15 h., jeudi 6 décembre.
Valroufié. — 8 h. à 11 h., jeudi 29 novembre.
Belmont. — 8 h. à 11 h., dimanche 9 décembre.
Concots. — 14 h. à 17 h., samedi 8 décembre.
Cremps. — 14 h. à 17 h., mardi 4 décembre.
Escamps. — 8 h. à 11 h., mardi 4 décembre.
Saillac. — 14 h. à 17 h., jeudi 13 décembre.
Varaïre. — 8 h. à 11 h., jeudi 13 décembre.
Vaylats. — 14 h. à 17 h., dimanche 9 décembre.
Blars. — 13 h. à 16 h., jeudi 13 décembre.
Cours. — 13 h. à 16 h., mardi 27 novembre.
Orniac. — 13 h. à 16 h., vendredi 7 décembre.
St-Martin-Labouval. — 14 h. à 17 h., mardi 11 décembre.
Sauliac. — 8 h. à 11 h., vendredi 7 décembre.
Flaugnac. — 8 h. à 11 h., vendredi 7 décembre.
Sainte-Alauzie. — 8 h. à 11 h., samedi 8 décembre.
Crayssac. — 10 h. 1/2 à 12 h. 1/2, mardi 4 décembre.
Junies (les). — 12 h. à 14 h., samedi 8 décembre.
Labastide-du-Vert. — 8 h. à 10 h., samedi 1^{er} décembre.
Lherm. — 9 h. 1/4 à 11 h. 1/4, samedi 8 décembre.
Montgesty. — 7 h. à 9 h., samedi 8 décembre.
Pontcirq. — 14 h. 1/4 à 16 h. 1/4, samedi 8 décembre.
St-Médard. — 13 h. à 15 h., mardi 4 décembre.
Arques (les). — 1 h. à 4 h., lundi 3 décembre.
Cassagnes. — 8 h. à 11 h., vendredi 7 décembre.
Frayssinet-le-Gélat. — 1 h. 1/2 à 5 h., jeudi 6 décembre.
Gindou. — 1 h. à 4 h., mardi 4 décembre.
Goujounac. — 8 h. à 11 h., samedi 8 décembre.
Marminiac. — 1 h. à 4 h., dimanche 2 décembre.
Montcléra. — 1 h. à 4 h., mercredi 5 décembre.
Pomarède. — 1 h. à 4 h., vendredi 7 décembre.
Saint-Caprais. — 8 h. à 11 h., jeudi 6 décembre.
Lacapelle-Cabanac. — 9 h. à 12 h., lundi 10 décembre.
Mauroux. — 13 h. à 16 h., lundi 10 décembre.
Montcabrier. — 13 h. à 16 h., mardi 11 décembre.
St-Martin-le-Redon. — 9 h. à 12 h., lundi 3 décembre.
Soturac. — 13 h. à 16 h., jeudi 6 décembre.
Touzac. — 13 h. à 16 h., mardi 4 décembre.
Vire. — 13 h. à 16 h., jeudi 13 décembre.
Aujols. — 1 h. 1/2 à 4 h. 1/2, lundi 10 décembre.
Belfort. — 1 h. à 4 h., jeudi 29 novembre.
Cieurac. — 7 h. à 10 h., samedi 8 décembre.
Flaujac. — 8 h. à 11 h., mercredi 12 décembre.
Fontanes. — 7 h. à 10 h., jeudi 13 décembre.
Laburgade. — 10 h. à 13 h., lundi 10 décembre.
Montdoumerc. — 10 1/2 à 13 1/2, jeudi 13 décembre.
Cras. — 13 h. à 16 h., lundi 3 décembre.
Lentillac. — 8 h. à 11 h., mardi 11 décembre.
Nadillac. — 8 h. à 11 h., lundi 3 décembre.
Sabadel. — 13 h. à 16 h., mardi 11 décembre.
Saint-Cernin. — 8 h. à 11 h., samedi 8 décembre.
Saint-Martin-de-Vers. — 13 h. à 16 h., samedi 8 déc.
Sénaillac. — 8 h. à 11 h., jeudi 13 décembre.
Beauregard. — 14 h. à 19 h., mardi 27 novembre.
Calvignac. — 8 h. à 11 h., lundi 10 décembre.
Cénevières. — 13 h. à 16 h., lundi 10 décembre.
Laramière. — 13 h. à 16 h., jeudi 29 novembre.
Lugagnac. — 13 h. à 16 h., mardi 5 décembre.
Promilhanes. — 13 h. à 16 h., mercredi 28 novembre.
Vidaillac. — 8 h. à 11 h., jeudi 29 novembre.
Albas. — 1 h. à 5 h., lundi 3 décembre.
Anglars-Juillac. — 9 h. à 12 h., lundi 10 décembre.
Caillac. — 9 h. à 12 h., samedi 8 décembre.

Castelfranc. — 1 h. à 5 h., lundi 10 décembre.
Douelle. — 1 h. à 5 h., samedi 8 décembre.
Parnac. — 9 h. à 12 h., vendredi 30 novembre.
St-Vincent-Rive-d'Olt. — 1 h. à 5 h., vendredi 30 nov.
Maxou. — 11 h. à 13 h., jeudi 29 novembre.
Boissières. — 13 h. 1/4 à 15 h. 1/4, jeudi 6 décembre.
Calamane. — 7 h. à 9 h., samedi 15 décembre.
Francouls. — 13 h. 1/4 à 15 h. 1/4, jeudi 29 novembre.
Gigouzac. — 11 h. à 13 h., mercredi 12 décembre.
Mechmont. — 13 h. 1/4 à 15 h. 1/4, mercredi 12 déc.
Nuzéjous. — 11 h. à 13 h., jeudi 6 décembre.
Saint-Denis. — 7 h. à 9 h., dimanche 2 décembre.
Belmontet. — 1 h. à 4 h., lundi 10 décembre.
Lascabanes. — 9 h. à 12 h., lundi 3 décembre.
Lebreil. — 1 h. à 4 h., mercredi 5 décembre.
Montlauzun. — 9 h. à 12 h., samedi 8 décembre.
St-Cyprien. — 1 h. à 4 h., lundi 3 décembre.
Saint-Daunès. — 1 h. à 4 h., mercredi 12 décembre.
Saint-Laurent. — 1 h. à 4 h., samedi 8 décembre.
Sainte-Croix. — 8 h. à 11 h., mercredi 5 décembre.
Valprionde. — 8 h. à 11 h., lundi 10 décembre.
Pern. — 15 h. à 19 h., dimanche 2 décembre.
Cézac. — 12 h. à 15 h., dimanche 2 décembre.
Labastide-Marnhac. — 13 h. à 17 h., lundi 3 décembre.
L'Hospitalet. — 7 h. à 11 h., dimanche 2 décembre.
Montat (le). — 8 h. à midi., lundi 3 décembre.
St-Paul-Labouffie. — 8 h. à midi., dimanche 9 décembre.
Fléressas. — 11 h. 1/4 à 14 h. 1/4, dimanche 2 déc.
Crézels. — 8 h. à 11 h., mardi 4 décembre.
Lagardelle. — 8 h. à 11 h., vendredi 7 décembre.
Pescadoires. — 11 h. 1/4 à 14 h. 1/4, vendredi 7 déc.
Prayssac. — 10 h. à 16 h., mercredi 28 novembre.
« — 8 h. à 16 h., dimanche 9 décembre.
Sérignac. — 8 h. à 11 h., dimanche 2 décembre.
St-Géry. — 9 h. à 11 h., 13 h. à 15 h., dimanche 2 déc.
Berganty. — 14 h. à 17 h., samedi 15 décembre.
Bouziès. — 13 h. à 16 h., mercredi 5 décembre.
Crégols. — 9 h. à 12 h., { dimanche 9 décembre.
Tour-de-Faure. — 14 h. à 17 h., {
St-Cirq-Lapopie. — 9 h. à 12 h., samedi 15 décembre.
Esclauzels. — 9 h. à 12 h., samedi 15 décembre.
Vers. — 13 h. à 16 h., mercredi 28 novembre.
Bagat. — 8 h. à 11 h., jeudi 6 décembre.
Bélaye. — 1 h. à 3 h., mercredi 5 décembre.
Boulvé (le). — 7 h. 1/2 à 11 h. 1/2, mercredi 5 décembre.
Cambayrac. — 8 h. à 11 h., samedi 8 décembre.
Carnac-Rouffiac. — 1 h. à 4 h., samedi 8 décembre.
Fargues. — 8 h. à 11 h., lundi 10 décembre.
Saint-Matré. — 12 h. à 15 h., vendredi 7 décembre.
Saint-Pantaléon. — 1 h. à 4 h., mardi 11 décembre.
Saux. — 8 h. à 11 h., vendredi 7 décembre.
Villesèque. — 8 h. à 11 h., mardi 11 décembre.

ARRONDISSEMENT DE FIGEAC

Durbans. — 8 h. à 11 h., mardi 4 décembre.
Flaujac. — 14 h. à 17 h., mardi 4 décembre.
Issepts. — 13 h. à 16 h., jeudi 6 décembre.
Reilhac. — 9 h. à 12 h., lundi 10 décembre.
Reyevignes. — 8 h. à 11 h., jeudi 6 décembre.
St-Simon. — 8 h. à 11 h., jeudi 13 décembre.
Sonac. — 12 h. à 15 h., jeudi 13 décembre.
Autoire. — 9 h. à 12 h., lundi 3 décembre.
Bio. — 9 h. à 12 h., dimanche 2 décembre.
Loubressac. — 9 h. à 12 h., dimanche 9 décembre.
Mayrinhac-Lentour. — 12 h. à 15 h., dimanche 9 décembre.
Saïgnes. — 12 h. à 15 h., dimanche 2 décembre.
St-Médard-de-Presque. — 12 h. à 15 h., lundi 3 décembre.
Linac. — 13 h. à 17 h., samedi 8 décembre.
Montredon. — 8 h. à 11 h., samedi 8 décembre.
Prendignes. — 9 h. à 14 h., dimanche 2 décembre.

St-Perdoux. — 8 h. à 11 h., jeudi 13 décembre.
 Biars. — 7 h. 1/2 à 10 h. 1/2, dimanche 2 décembre.
 Cahus. — 9 h. à 15 h., lundi 10 décembre.
 Cornac. — 7 h. 1/2 à 10 h. 1/2, dimanche 9 décembre.
 Estal. — 7 h. 1/2 à 10 h. 1/2, jeudi 13 décembre.
 Gagnac. — 11 h. à 14 h., dimanche 2 décembre.
 Girac. — 14 h. 1/2 à 17 h. 1/2, mardi 4 décembre.
 Teyssieu. — 11 h. à 16 h., jeudi 13 décembre.
 Cajarc. — 8 h. à 11 h., 13 h. à 16 h., dimanche 2 décembre.
 Cadrieu. — 8 h. 1/2 à 11 h. 1/2, mercredi 12 décembre.
 Larnagol. — 13 h. à 16 h., samedi 15 décembre.
 Marcilhac. — 12 h. à 15 h., jeudi 6 décembre.
 Puyjourdes. — 8 h. 1/2 à 11 h. 1/2, mardi 4 décembre.
 St-Chels. — 8 h. 1/2 à 11 h. 1/2, samedi 15 décembre.
 St-Jean-de-Laur. — 12 h. 1/2 à 15 h. 1/2, mardi 4 déc.
 Camburat. — 14 h. à 17 h., dimanche 2 décembre.
 Bédrier. — 8 h. 1/2 à 11 h. 1/2, dimanche 16 décembre.
 Cambes. — 8 h. 1/2 à 11 h. 1/2, dimanche 9 décembre.
 Camboulit. — 13 h. 1/2 à 16 h. 1/2, dimanche 9 déc.
 Cardaillac. — 13 h. à 16 h., lundi 26 novembre.
 Fons. — 8 h. 1/2 à midi, dimanche 2 décembre.
 Fourmagnac. — 8 h. à 11 h., lundi 26 novembre.
 Lissac et Mouret. — 13 h. à 16 h., mardi 11 décembre.
 Planioles. — 13 h. à 16 h., vendredi 14 décembre.
 Gréalou. — 9 h. à 12 h., dimanche 9 décembre.
 Carayac. — 13 h. à 16 h., dimanche 9 décembre.
 Frontenac. — 13 h. à 16 h., mercredi 28 novembre.
 Laroque-Toirac. — 13 h. à 16 h., jeudi 29 novembre.
 Montbrun. — 9 h. à 12 h., dimanche 16 décembre.
 St-Sulpice. — 8 h. à 11 h., jeudi 6 décembre.
 Anglars (Lacapelle). — 8 h. à 11 h., lundi 3 décembre.
 Bourg (le). — 14 h. à 17 h., lundi 3 décembre.
 Bouyssou (le). — 8 h. à 11 h., mardi 4 décembre.
 Espeyroux. — 14 h. à 17 h., mardi 4 décembre.
 Labathude. — 14 h. à 17 h., jeudi 6 décembre.
 Molières. — 8 h. à 11 h., dimanche 9 décembre.
 St-Bressou. — 8 h. à 11 h., vendredi 7 décembre.
 St-Maurice. — 13 h. à 16 h., vendredi 7 décembre.
 Ste-Colombe. — 8 h. à 11 h., jeudi 6 décembre.
 Gorses. — 14 h. à 17 h., jeudi 6 décembre.
 Laurettes. — 9 h. à midi, samedi 8 décembre.
 Montet et Bouxal. — 9 h. à 16 h., samedi 1^{er} décembre.
 Sabadel (Latronquière). — 9 h. à 16 h., samedi 1^{er} déc.
 St-Cirgues. — 9 h. à midi, vendredi 7 décembre.
 St-Hilaire-Bessonnie. — 9 h. à midi, mercredi 5 déc.
 St-Médard-Nic. — 9 h. à 16 h., samedi 1^{er} décembre.
 Terrou. — 9 h. à 15 h., mercredi 28 novembre.
 Boussac. — 8 h. à 11 h., lundi 26 novembre.
 Brengues. — 13 h. à 16 h., dimanche 16 décembre.
 Corn. — 13 h. à 16 h., lundi 26 novembre.
 Espagnac-Ste-Eulalie. — 8 h. à 11 h., dimanche 16 déc.
 Espédaillac. — 13 h. à 16 h., dimanche 9 décembre.
 Grèzes. — 8 h. à 11 h., dimanche 9 décembre.
 Quissac. — 8 h. à 11 h., dimanche 9 décembre.
 Prudhomat. — 7 h. 1/2 à 11 h., jeudi 6 décembre.
 Belmont (Bretenoux). — 11 h. à 14 h., dimanche 9 déc.
 Gintrac. — 14 h. à 15 h., jeudi 6 décembre.
 Glanes. — 14 h. 1/2 à 17 h. 1/2, dimanche 2 décembre.
 Puybrun. — 11 h. à 14 h., mardi 4 décembre.
 St-Michel-Loubéjou. — 14 h. 1/2 à 17 h. 1/2, dim. 9 déc.
 Tauriac. — 7 h. 1/2 à 10 h. 1/2, mardi 4 décembre.
 Bannes. — 8 h. à 11 h., samedi 8 décembre.
 Frayssinhes. — 8 h. à 11 h., mercredi 28 novembre.
 Lafouille-Lentillac. — 9 h. à 12 h., lundi 3 décembre.
 St-Jean-Lespinasse. — 8 h. à 11 h., lundi 10 décembre.
 St-Laurent-les-Tours. — 12 h. à 15 h., mercredi 28 nov.
 St-Paul-de-Vern. — 12 h. à 15 h., samedi 8 décembre.
 St-Vincent (St-Céré). — 12 h. à 15 h., lundi 10 décembre.
 St-Félix. — 11 h. à 16 h., dimanche 16 décembre.
 Capdenac. — 8 h. à 12 heures, dimanche 2 décembre.
 Cuzac. — 8 h. à 12 h., dimanche 9 décembre.
 Faycelles. — 8 h. à 12 h., jeudi 13 décembre.
 Felzins. — 14 h. à 16 h., dimanche 9 décembre.
 Lentillac. — 8 h. à 12 h., dimanche 16 décembre.
 Lunan. — 14 h. à 16 h., dimanche 2 décembre.
 Viazac. — 8 h. à 11 h., jeudi 6 décembre.
 Souseyrac. — 9 h. à 16 h., vendredi 7 décembre.
 Calviac. — 9 h. à 16 h., vendredi 7 décembre.
 Comiac. — 9 h. à 16 h., vendredi 7 décembre.
 Labastide-du-Ht-Mont. — 9 h. à 12 h., lundi 26 novembre.
 Lacamdourcet. — 9 h. à 16 h., vendredi 7 décembre.
 Lamativie. — 9 h. à 16 h., vendredi 7 décembre.
 Sénailiac. — 9 h. à 16 h., vendredi 7 décembre.
 Thémines. — 13 h. à 16 h. tous les jours, dimanche 16 décembre (clôture).
 Albiac. — 9 h. à 12 h., lundi 3 décembre.

Aynac. — 8 h. à 11 h., dimanche 16 décembre.
 Issendolus. — 13 h. à 16 h., lundi 3 décembre.
 Leyme. — 12 h. à 15 h., dimanche 9 décembre.
 Rudelle. — 13 h. à 16 h., dimanche 2 décembre.
 Ruyres. — 8 h. à 11 h., samedi 1^{er} décembre.
 Théminettes. — 9 h. à 12 h., dimanche 2 décembre.

ARRONDISSEMENT DE GOURDON

Anglars-Nozac. — 9 h. à midi, lundi 26 novembre.
 Milhac. — 9 h. à 12 h., jeudi 29 novembre.
 Payrignac. — 9 h. à 12 h., lundi 3 décembre.
 Rouffilhac. — 14 h. à 17 h., lundi 26 novembre.
 Saint-Cirq-Madelon. — 14 h. à 17 h., jeudi 29 novembre.
 Saint-Cirq-Soullaguet. — 14 h. à 17 h., jeudi 13 déc.
 Saint-Clair. — 9 h. à 12 h., jeudi 13 décembre.
 Saint-Projet. — 14 h. à 17 h., vendredi 7 décembre.
 Vigan (le). — 14 h. à 17 h., lundi 3 décembre.
 Alvignac. — 10 h. 1/2 à 13 h. 1/2, mercredi 5 décembre.
 Bastit (le). — 7 h. à 10 h., jeudi 13 décembre.
 Carlucet. — 10 h. 1/2 à 13 h. 1/2, jeudi 13 décembre.
 Couzou. — 14 h. à 17 h., jeudi 13 décembre.
 Lavergne. — 7 h. à 10 h., mardi 11 décembre.
 Miers. — 14 h. à 17 h., mardi 11 décembre.
 Padirac. — 14 h. à 17 h., mardi 11 décembre.
 Rignac. — 7 h. à 10 h., mercredi 5 décembre.
 Rocamadour. — 15 h. à 18 h., samedi 8 décembre.
 Thégra. — 10 h. 1/2 à 13 h. 1/2, mardi 11 décembre.
 Beaumat. — 11 h., vendredi 7 décembre.
 Caniac. — 8 h., dimanche 9 décembre.
 Fontanes-Lunegarde. — 13 h., dimanche 9 décembre.
 Ginouillac. — 8 h., dimanche 2 décembre.
 Montfaucon. — 13 h., dimanche 2 décembre.
 St-Sauveur-la-Vallée. — 12 h., samedi 8 décembre.
 Soulomès. — 15 h., samedi 8 décembre.
 Vaillac. — 15 h., vendredi 7 décembre.
 Baladou. — 13 h. à 16 h., mercredi 5 décembre.
 Cazillac. — 13 h. à 16 h., jeudi 3 décembre.
 Cressensac. — 8 h. à 11 h., dimanche 16 décembre.
 Creysse. — 13 h. à 16 h., jeudi 6 décembre.
 Cuzance. — 13 h. à 16 h., vendredi 7 décembre.
 Floirac. — 8 h. à 11 h., dimanche 9 décembre.
 Montvalent. — 13 h. à 16 h., vendredi 14 décembre.
 Saint-Denis. — 13 h. à 16 h., jeudi 13 décembre.
 Sarrazac. — 8 h. à 11 h., dimanche 2 décembre.
 Calès. — 9 h. à 12 h., mercredi 5 décembre.
 Fajoles. — 8 h. à 11 h., vendredi 7 décembre.
 Lamothe-Fénelon. — 8 h. à 11 h., samedi 8 décembre.
 Loupiac. — 13 h. à 16 h., samedi 8 décembre.
 Masclat. — 10 h. à 15 h., dimanche 2 décembre.
 Reilhaguet. — 13 h. à 16 h., mardi 4 décembre.
 Roc (le). — 10 h. à 15 h., mercredi 28 novembre.
 Concorès. — 13 h. à 16 h., mardi 4 décembre.
 Frayssinet. — 1 h. à 16 h., mercredi 5 décembre.
 Lamothe-Cassel. — 8 h. à 11 h., vendredi 7 décembre.
 Montamel. — 12 h. à 15 h., samedi 8 décembre.
 Peyrilles. — 13 h. à 16 h., dimanche 9 décembre.
 St-Chamarand. — 13 h. à 16 h., mardi 11 décembre.
 Soucirac. — 14 h. à 16 h., jeudi 13 décembre.
 Ussel. — 12 h. à 15 h., vendredi 7 décembre.
 Uzech. — 13 h. à 16 h., vendredi 14 décembre.
 Dégagnac. — 13 h. à 16 h., jeudi 6 décembre.
 Lavercantière. — 12 h. à 17 h., jeudi 13 décembre.
 Léobard. — 13 h. à 16 h., lundi 3 décembre.
 Rampoux. — 9 h. à 12 h., vendredi 14 décembre.
 Thédillac. — 13 h. à 16 h., lundi 10 décembre.
 Gignac. — 9 h. à 14 h., lundi 10 décembre.
 Lacave. — 13 h. à 16 h., lundi 3 décembre.
 Lachapelle-Auzac. — 9 h. à 12 h., dimanche 2 décembre.
 Lanzac. — 9 h. à 12 h., dimanche 9 décembre.
 Meyronne. — 9 h. à 12 h., jeudi 6 décembre.
 Pinsac. — 8 h. à 11 h. 30, lundi 3 décembre.
 St-Sozy. — 13 h. à 16 h., jeudi 6 décembre.
 Bétaille. — 8 h. à 11 h., jeudi 29 novembre.
 Carennac. — 13 h. à 16 h., jeudi 29 novembre.
 Cavaignac. — 13 h. à 16 h., vendredi 7 décembre.
 Condat. — 8 h. à 11 h., samedi 8 décembre.
 Quatre-Routes. — 13 h. à 17 h., samedi 8 décembre.
 St-Michel-de-Bannières. — 9 h. à 12 h., mardi 4 décembre.
 Strenquels. — 9 h. à 12 h., vendredi 7 décembre.

Chronique locale

Un bon avis !

Ainsi que nous l'annoncions hier, le ministre des finances a décidé que très prochainement, les pièces d'argent de 1, 2 fr., de 0,50 et de 0,20 centimes au millésime de Napoléon III seraient démonétisées.

Nous tenons à répéter cette décision, de façon à prévenir les personnes qui, par lucre, par égoïsme, par ignorance, n'ont eu, depuis 39 mois, qu'un but, celui de resserrer les pièces d'argent dans l'espoir que celles-ci auront une plus grande valeur après la guerre.

L'erreur de ces personnes est grande, car les pièces au millésime de Napoléon III perdront, dans quelques jours, un tiers de leur valeur.

Tant pis pour les thésauriseurs qui s'entêteront à garder le plus longtemps pièces et sous, car dès que la démonétisation des pièces sera faite, celle des sous suivra.

Ce sera la juste punition de ces égoïstes qui n'ont pas craint, en cachant la petite monnaie, de jeter la perturbation sur nos marchés en empêchant, en gênant tout au moins les tractations entre marchands et acheteurs.

Mais la mesure que va prendre le ministre des finances ne s'arrêtera pas, ne peut s'arrêter aux pièces portant le millésime de Napoléon III.

Que dans toutes les communes les maires préviennent leurs administrés thésauriseurs, afin que ceux-ci — bien qu'après tout les râleurs de monnaie ne soient guère intéressants — ne soient pas surpris le jour où sera appliquée la mesure de démonétisation.

PROPOS D'UN CADURCIEN

« Madame, Ze veux t'embrasser ! »

Hé là ! Monsieur ! Hé là ! Embrasser Madame ! Même quand Madame est une demoiselle, car vous n'y regardez pas de si près ? Vous avez l'âme d'un page, monsieur, et sa hardiesse. Un baiser, dites-vous ? Et avec ça, s'il vous plaît ? Vous savez peut-être les vers d'Ovide : « *Qui semel oscula sumpsit...* » oui, qui vole un baiser vole... des suppléments. Monsieur ! vous allez être sage !

Que non pas ! Monsieur mange Madame, dévore Mademoiselle. Il pleut des baisers. Et Mademoiselle les rend au quintuple. Et Madame n'est pas en retard. C'est un scandale, un scandale charmant et moral !

Les baisers de Monsieur fleurent la confiture. La confiture rougit la poudre de riz de Madame. Elle verdit les joues roses de Mademoiselle.

Des bras entreprenants entourent des cous peu sauvages et enlacent des tailles complaisantes.

Et c'est à Cahors que cela se passe, oui, à Cahors, et pas plus loin que la rue Jean-Caviolle !

Et personne, je l'espère bien, ne songera à y mettre ordre. Ce serait un crime ! « Laissez ! ces enfants sont bien là ! »

Ah ! J'oubliais de vous dire... Monsieur a trois ans et il a beaucoup de mamans. Il les aime bien toutes. Mais il a ses préférées. C'est à ses favorites qu'il dit, calmement, les lèvres onctueuses, entre deux bouchées succulentes : « Madame, Ze veux t'embrasser ! » Reconnaissance de l'estomac ? Pas exclusivement. Il y a beaucoup d'affection spontanée, je veux dire puérile, chez ces bambins de la Crèche. Leur cœur se donne. Ils ont le temps de devenir des hommes ! Le plus tard possible.

Vous n'êtes pas entré dans cette ruche ? Allez voir ! Le spectacle vaut le voyage. Personne n'y travaille, sauf les *nurses* bénévoles et le personnel salarié. On s'y amuse ferme, en revanche. C'est une petite et innocente abbaye de Thème où chacun prend son plaisir où il le trouve. La joie bruyante crie la santé solide. L'appétit aigu fait honneur au régime abondant et varié de la maison. Et l'on se baigne, ici ! on y est propre, de gré ou de force, plutôt de gré.

Tenez ! Regardez à travers cette vitre. Une dame, une vraie, une grande dame blanche, est assise. Sur ses genoux, un amour d'enfant blond. Il tète gravement. Il tète son biberon. La dame lui sourit. Bébé se jette à son cou. La dame l'enlace. Visages et cheveux se mêlent, cheveux d'ébène et cheveux d'or. Le marmot est le fils d'une vaillante ouvrière.

Au dorloter maintenant ! Le déjeuner fini, il s'agit de dormir. Excellent, le sommeil de bébé après un repas intelligemment composé et d'où, Dieu merci, est banni le vin, lueur des petits enfants. Le sommeil vient en chantant. Et ils chantent, les mioches ! Mais la ravissante cacophonie va *diminuer*. Peu à peu, les soprani se taisent. Dans leurs lits immaculés ils dorment à la manière des anges. Ne vous y fiez pas ! Dans deux heures, ils se réveilleront diables.

Et voilà les diables lâchés dans la cour. M. le Préfet arrive. Il ne les intimide pas. Au contraire ! Balles et cerceaux s'entardissent jusqu'à lui offrir une partie décisive. C'est le triomphe de l'égalité dans la liberté.

Petite Crèche cadurcienne, tu es une école de solidarité. Et à ce titre, tu mérites de vivre !

Tu vivras !

Tu vivras par la confiance légitime des uns et par l'inlassable dévouement des autres.

Une tendresse toute maternelle réchauffe, illumine le cœur de ces enfants du peuple auxquels tu es si largement hospitalière.

Petite Crèche, je propose que sur ta porte on écrive :

Sinite parvulos...

Notre aimable correspondant nous permettra-t-il d'ajouter un mot à ses intéressantes lignes : *Visiter la crèche, c'est bien, partir en laissant une généreuse obole, c'est mieux. Qu'on n'oublie pas que les dépenses sont élevées, que la nourriture coûte cher et qu'on demande aux mamans, pour chacun des enfants, la grosse somme de 4 sous par jour. Les mamans sont des ouvrières, leur bourse est modeste, mais les dons généreux combleront le déficit !...*

Nous avons transmis les épreuves de ce *Propos à l'auteur, avec les lignes qui précèdent ; il les complète heureusement par la conclusion qui suit :*

A son tour, mon annotateur voudra, j'en suis sûr, que je me justifie de mon silence touchant l'obole facultative, mais obligatoire.

Quelque chose me disait et me dit encore que la caisse des Tout-Petits n'a pas besoin de grosse caisse. C'est pourquoi mon annotateur se contente d'un discret appel.

Il y a un tronc à la Crèche. S'il ne suffit pas, on en mettra deux.

Le Cadurcien.

L'homme de garde, le boche et l'oignon

Riche propriétaire à Cahors, X..., en sur-sis agricole, demande au dépôt des P. G. une équipe. On s'empresse de lui adresser un prisonnier et un homme de garde.

Sous sa surveillance, X... fait bûcher ferme son boche... la sentinelle veille toute la journée l'arme au pied.

L'heure du repas arrive...

En voici le menu : Une sardine salée, un oignon, du pain et de l'eau...

Ce repas d'anachorète ne fournira certainement pas au boche une excitation extraordinaire au travail... mais elle laissera au soldat mutilé, blessé de guerre... un triste souvenir du traitement qu'un riche lui imposa un jour pour le récompenser d'avoir versé son sang pour la Patrie, d'avoir défendu Verdun... alors que X... n'a défendu que ses intérêts depuis 1914 !

Gendarmerie

M. Teissenier, venant des C. O. A. est nommé gendarme auxiliaire à la brigade de Salviac, en remplacement de M. Bonace, gendarme auxiliaire, appelé au secrétariat de M. le commandant de gendarmerie de Cahors.

Citation à l'ordre du jour

Notre compatriote Pégourie Louis-René, maître-pointeur à la 27^e batterie du régiment d'artillerie a été cité à l'ordre du jour en ces termes :

« Maître-pointeur consciencieux et zélé. A souvent fait fonction de chef de pièce, et a rempli ce rôle de la façon la plus heureuse, montrant beaucoup de sang-froid sous les bombardements, fréquents subis par la batterie, d'août à octobre 1917. »

Louis Pégourie, originaire de Montcuq, est au front depuis le début de la campagne. Nous avons relaté en leur temps les citations dont il a été l'objet, qui lui ont valu la croix de guerre avec palme.

Nous lui adressons nos félicitations les plus vives.

Promotions

MM. Boucher, Gallien et Etori, sous-lieutenants à titre temporaire au 7^e d'infanterie, sont promus au grade de lieutenant à titre temporaire.

Au 7^e

M. Macary, lieutenant à titre temporaire au 7^e d'infanterie, est nommé à titre définitif.

Compatriote

Notre compatriote M. Chrismant, sous-lieutenant à titre temporaire au 6^e régiment de tirailleurs, est promu à titre définitif.

M. Chrismant, chevalier de la Légion d'honneur, grièvement blessé à l'ennemi, est actuellement en traitement à l'hôpital de Cahors.

Ligue Française

La Conférence sur « l'Empire Britannique en Armes », annoncée pour le mardi 4 décembre, sera faite par M. Octave Justice, à 8 heures du soir, dans la salle du Cinéma Parisien. Elle sera illustrée de films cinématographiques prêtés par le service de l'Armée.

M. Octave Justice est, dans l'art de la Conférence, un émule de Sarcey et de Flammarion. Il est un de ceux qui connaissent le mieux les forces navales, militaires, financières et économiques de notre vaillante alliée, l'Angleterre.

La Conférence sera donnée au profit des Œuvres de Guerre de la ville et du département. Une quête sera faite pour ces œuvres.

Prix des places : Premières : 1 fr. ; Secondes : 0 fr. 75 c. ; Troisièmes : 0 fr. 30 c. Location 0 fr. 10 c. en plus.

Etat-civil de la ville de Cahors

Du 17 au 24 novembre 1917

Publication de Mariage

Lemire Auguste-Paul, mobilisé et Pradel Yvonne-Madeleine, cuisinière.

Mariages

Declercq François, cordonnier, et Huyghe Marie, journalière.
Tulet Eugène, cultivateur et Pezet Marie, cultivatrice.

Décès

Larnaudie Marie Louise Jeanne, s. p. 16 ans, rue Nationale, 69.
Vinel Denis, tourneur, 67 ans, rue du Pont Neuf, 3.
Couffignals Louise, veuve Cournut, 72 ans, Hospice.
Bouzerand Victor, ancien négociant, 81 ans, rue de la Liberté.
Miquel Pierre, cultivateur, 79 ans, Hospice.
Lizot Eugène-Auguste, agent-voyer en retraite, 83 ans, rue Labarre, 67.

Pharmacie de service

Le dimanche 25 novembre 1917, le service des Pharmacies sera assuré par la

Pharmacie de la Croix-Rouge

Boulevard Gambetta, en face le Théâtre

Saint-Cyprien

Allocations. — Le paiement des allocations aura lieu au bureau de la perception à Montcuq, le 28 courant à 1 heure.

Sulfate de cuivre. — Les propriétaires qui ont fait à la mairie la demande de sulfate de cuivre sont invités à se présenter munis du récépissé avant le 28 courant chez le débitant de la commune qu'ils ont choisi. Un tiers des quantités demandées sera livré courant décembre. Le montant devra en être versé avant le 1^{er} décembre à la Banque de France. Prix : 200 fr. les 100 kg. livré à Cahors.

Salviac

Foire. — Notre foire du 20 novembre a été très importante. Voici les cours pratiqués : Bœufs de boucherie, 160 fr. les 100 kilos ; attelages, 850 à 1400 fr. la paire.

Veaux 320 à 700 fr. la paire. Beaucoup d'achetés. Vente lente.

Moutons. — Cours sensiblement les mêmes : 75 à 85 fr. les 50 kilos.

Volaille. — Poulets, 8 à 12 fr. la paire ; poules, 10 à 14 fr. la paire ; pigeons, 2 fr. la paire ; oies, 45 à 50 fr. ; canards, 16 à 22 fr. Lapins domestiques, 0,60 le demi-kilo ; œufs, 3,25 la douzaine.

Terrible accident. — Mlle Marie Lacam' âgée de 17 ans, habitant Pont-Carral, était transie de froid, et voulut s'approcher du foyer.

La transition brusque des deux températures saisit complètement la jeune fille, qui perdit ses sens et tomba au feu.

En un moment, elle fut environnée de flammes et courut au-dehors pour se jeter dans l'étang voisin ; les voisins accoururent, lui jetèrent de l'eau et éteignirent les flammes.

M. le docteur Ferrières, de Gourdon, appelé aussitôt, lui donna ses soins.

Malgré les brûlures sérieuses, on espère sauver l'infortunée jeune fille.

NOS DÉPÊCHES

COMMUNIQUE DU 23 NOV. (22 h.)

Des coups de main ennemis échouent

Paris, 23 novembre, 23 h.

Activité des deux artilleries dans la région de Juvincourt et en Haute-Alsace, dans les secteurs de Seppois et de Largitzen.

Des tentatives d'attaques ennemies sur nos petits postes vers Bennericour (nord-ouest de Reims), à l'est de Maisons-de-Champagne et au pied des Côtes-de-Meuse, n'ont pas réussi.

Journée calme sur le reste du front.

Deux avions allemands ont été abattus dans la journée du 22 : l'un à la suite d'un combat avec un de nos pilotes, l'autre par nos tirs de mitrailleuses.

LA BATAILLE DE CAMBRAI Nouvelle attaque anglaise

Londres, 23 novembre, soir.

Nous avons continué aujourd'hui les opérations contre les positions ennemies à l'ouest de Cambrai. Les derniers rapports indiquent qu'elles se développent de façon satisfaisante.

L'artillerie ennemie a montré une grande activité, pendant la journée, dans la région de Passchendaele.

Le fil direct

Depuis plusieurs mois, il y a eu amélioration notable des communications télégraphiques entre Paris et Cahors et il faut remercier l'Administration des efforts accomplis pour nous donner un service à peu près normal. Mais voilà plusieurs jours que les interruptions reprennent... et s'aggravent. Nous permettra-t-on d'appeler sur

ce point la bienveillante attention de M. Qui-de-droit ?

COMMUNIQUE DU 24 NOV. (15 h.) Echecs de coups de main ennemis

Au cours de la nuit l'ennemi a tenté plusieurs coups de main sur nos lignes, notamment dans la région de Courcy et en Argonne. Il n'a réussi qu'à subir des pertes sans obtenir aucun résultat.

En Champagne, nous avons fait des prisonniers au cours d'une incursion à l'est d'Auberive.

Nuit calme partout ailleurs.

Des bombes sur Dunkerque

Dunkerque a été bombardée par des avions la nuit dernière. Il n'y a pas de victimes. Les dégâts matériels sont insignifiants.

Départ, 11 h. 40
arrivée, 15 h. 30

Trajet : presque 4 heures !

EN RUSSIE

Kerensky reparait

avec des troupes
dont 20.000 Cosaques !

De Stockholm : Le *Tidningen* annonce que Kerensky a réussi, à nouveau, à rassembler des troupes, dont 20.000 Cosaques.

Ils sont actuellement concentrés à Staraja Rousa.

L'ARMISTICE

D'Amsterdam : A la suite de la demande d'armistice de Lénine, Ludendorff et son état-major seraient partis pour le front russe.

En Espagne

Des manifestations annoncées

De Madrid : Le gouvernement autorisera, demain, les manifestations projetées en vue de demander l'amélioration du régime alimentaire, des moyens de transports et de l'amnistie politique.

Gentilles pour les Hollandais !

D'Amsterdam : Cinq bateaux de pêche hollandais ont été coulés ces jours derniers par les sous-marins allemands, dont trois dans la zone libre !!!

L'inquiétude des Boches

De Zurich : Le *Journal de Stuttgart* s'inquiète des tanks. Il dit : l'essai anglais de percer le front en employant de nombreux tanks et de la cavalerie demande une sérieuse attention.

Les Italiens tiennent bon

De Rome : La troisième armée italienne continue, par son héroïque défense, à harceler le passage de la Piave et de la plaine. Elle retient l'ennemi sous les tirs violents de son artillerie.

Paris, 13 h. 17.

L'Allemagne attaquerait !.....

De Genève : La *Gazette de Lausanne* croit savoir, contrairement aux bruits répandus, par les agents de l'Allemagne, d'une offensive prochaine dans les Balkans, que nos ennemis prépareraient une offensive contre le front ouest, notamment contre l'armée Haig. Elle voudrait reprendre les hauteurs perdues depuis juillet, en avant d'Ypres.

Le colonel House à l'Elysée

Le Président de la République a reçu le colonel House qu'il a retenu à déjeuner avec l'ambassadeur et la mission américaine et les membres du gouvernement.

Paris, 15 h.

Sur le front anglais

La bataille continue

avec succès

Nous avons fait, hier, des opérations réussies dans la région de Cambrai.

Après un vif combat auquel l'ennemi a résisté avec acharnement, nos troupes ont enlevé, à l'assaut, les importantes crêtes de la région du bois Bourlon.

A l'est du bois Bourlon nous avons légèrement progressé.

Aux environs de Fontaine-N.-Dame, à l'ouest du bois, nos troupes ont encore progressé le long de la ligne Hindenburg, de part et d'autre du canal, au nord, dans la région de Mœuvres.

Plus à l'ouest entre Mœuvres et Quéant, nous nous sommes emparés d'un important éperon dont la possession nous permet d'observer la ligne Hindenburg au nord et à l'ouest.

Dans les environs de Bullecourt, nos troupes ont encore conquis du terrain dans la nuit et se sont emparées d'un fortin ennemi, faisant des prisonniers.

Depuis le 20 courant, nous avons pris plus de cent canons, comprenant un certain nombre de grosses pièces.

L'Allemagne, nous dit-on de Lausanne, préparerait une offensive en Belgique. Qu'elle en ait le désir, possible ! Mais les moyens, c'est autre chose. Les armées d'Hindenburg ont assez de mal à se défendre pour ne pouvoir attaquer...

Kerensky reparait !... Il serait à Staraja-Rousa à la tête d'une nouvelle armée. Staraja est au sud de Petrograd, à 200 kilomètres environ.

Nouvelles rassurantes du front italien et excellentes du front anglais. Les troupes britanniques poursuivent superbement leur action. Elles progressent presque partout sur un front qui atteint 20 kilomètres...

Emprunt de la Défense Nationale

La Banque de France

reçoit, dès à présent, sans frais, les souscriptions.

Adjudication

7^e d'infanterie

Le 11 Décembre à 10 heures, la Commission des Ordinaires procèdera, à la caserne Bessières, aux adjudications de viande fraîche, épicerie, légumes verts, légumes secs, saindoux et balayures, pour le 1^{er} trimestre 1918.

Dépôt des pièces : 5 Décembre.

Le propriétaire-gérant : A. COUESLANT.